

Gesundheitsförderung Schweiz  
Promotion Santé Suisse  
Promozione Salute Svizzera

Avril 2026

# Rapport de gestion 2025

Promouvoir la santé et prévenir les maladies

## **Impressum**

### **Édité par**

Promotion Santé Suisse

### **Crédit photo de couverture**

iStock

### **Renseignements et informations**

Promotion Santé Suisse, Wankdorffallee 5, CH-3014 Berne, tél. +41 31 350 04 04,  
office.bern@promotionsante.ch, www.promotionsante.ch

### **Texte original**

Allemand

### **Numéro de commande**

01.0639.FR 04.2026

Cette publication est également disponible en allemand et en italien  
(numéros de commande 01.0639.DE 04.2026 et 01.0639.IT 04.2026).

### **Télécharger le PDF**

[www.promotionsante.ch/publications](http://www.promotionsante.ch/publications)

### **Version en ligne**

[www.gfch.pageflow.io/rapport-de-gestion-promotion-sante-suisse-2025](http://www.gfch.pageflow.io/rapport-de-gestion-promotion-sante-suisse-2025)

© Promotion Santé Suisse, avril 2026

# Table des matières

<b>1 Temps forts 2025</b>	<b>4</b>
<b>2 La santé à toutes les étapes de la vie</b>	<b>5</b>
2.1 Santé des enfants et des familles	6
2.2 Santé des adolescent-e-s et des jeunes adultes	7
2.3 Santé des adultes	8
2.4 Santé des personnes âgées	9
2.5 Promotion de la santé dans les écoles	10
2.6 Promotion de la santé et prévention dans les communes et les villes	11
2.7 Promotion de la santé au travail	12
2.8 Prévention dans le domaine des soins	13
<b>3 Objectifs et mesures</b>	<b>14</b>
3.1 Programmes d'action cantonaux	15
3.2 Gestion de la santé en entreprise	19
3.3 Prévention dans le domaine des soins	23
3.4 Coordination et mise en réseau	27
3.5 Gestion des impacts	31
<b>4 Finances et commentaires</b>	<b>35</b>
4.1 Utilisation des fonds	35
4.2 Bilan	36
4.3 Compte des pertes et profits	37
4.4 Annexe aux comptes annuels	38
4.5 Informations sur les postes du bilan et du compte de pertes et profits	39
4.6 Commentaires sur le bilan	41
4.7 Commentaires sur le compte de pertes et profits	41
4.8 Rapport de révision	43
<b>5 Promotion Santé Suisse</b>	<b>47</b>
5.1 Notre mission	47
5.2 Notre financement	47
5.3 Conseil de fondation	47
5.4 Autorité de surveillance	48
5.5 Organigramme du bureau	48

# 1 Temps forts 2025

En 2025, nous avons, en collaboration avec nos partenaires, posé des jalons importants pour la santé de la population en Suisse. Découvrez dans cette vidéo les principaux temps forts et activités de l'année écoulée, qui nous ont permis d'obtenir des résultats durables.

Rétrospective en vidéo

**Ce qui nous a  
marqué en 2025**



## 2 La santé à toutes les étapes de la vie

De l'enfance à la vieillesse : nous renforçons la santé de la population en Suisse à toutes les étapes de la vie. Nos activités s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux personnes âgées et déploient leurs effets notamment dans les écoles, le monde du travail, les communes et les villes ainsi que dans le domaine des soins.

### Renforcer la santé à toutes les étapes...



Enfants et familles



Adolescent-e-s et jeunes adultes



Adultes



Personnes âgées



### ...et dans les principaux settings de la vie



Écoles



Communes et villes



Monde du travail



Domaine des soins





## 2.1 Santé des enfants et des familles

Un développement sain commence dès le plus jeune âge. Grâce à des mesures ciblées, nous renforçons la santé des enfants et des familles, et créons les conditions-cadres nécessaires tant dans la vie quotidienne que dans les settings de l'école et de l'accueil. Pour ce faire, nous travaillons en étroite collaboration avec des partenaires cantonaux et locaux. Nous accordons une attention particulière aux structures durables et à l'égalité des chances.

**Nous nous engageons en particulier dans les domaines suivants :**



Alimentation, activité physique et santé psychique

### **Programmes d'action cantonaux**

En collaboration avec les cantons, nous mettons en œuvre des mesures à long terme en faveur de la santé des enfants et des familles.



Alimentation, activité physique et santé psychique

### **Projets de promotion de la santé**

Dans toute la Suisse, nous soutenons de nombreux projets en faveur d'une alimentation équilibrée, d'une activité physique suffisante et d'une bonne santé psychique.



MNT, addictions et troubles psychiques

### **Projets de prévention**

Nous soutenons de nombreux projets visant à prévenir les addictions, les troubles psychiques ainsi que les maladies non transmissibles.



Santé psychique

### **Campagnes « Santépsy.ch » et « Wie geht's dir ? »**

Avec les campagnes « Santépsy.ch » et « Wie geht's dir ? », nous proposons des pistes concrètes pour renforcer la santé psychique au quotidien.



Activité physique et santé psychique

### **Journées découverte « slowUp »**

Grâce aux événements slowUp, nous incitons les enfants et les familles à bouger et encourageons une activité physique saine dans toute la Suisse.



## 2.2 Santé des adolescent-e-s et des jeunes adultes

Les adolescent-e-s et les jeunes adultes se trouvent aux prémices d'une vie autonome : leur santé d'aujourd'hui pose les bases de leur avenir. Grâce à des mesures ciblées, nous les aidons à prendre en main leur santé, à renforcer leur bien-être psychique et à développer des habitudes de vie saines. Nous misons sur des mesures de promotion des compétences en santé et de l'auto-efficacité ainsi que sur des offres adaptées à leur âge et à leur réalité quotidienne, que ce soit à l'école ou durant les loisirs.

Nous nous engageons en particulier dans les domaines suivants :



Alimentation, activité physique et santé psychique

### Programmes d'action cantonaux

En collaboration avec les cantons, nous mettons en œuvre de nombreuses mesures en faveur de la santé des adolescent-e-s et des jeunes adultes.



Alimentation, activité physique et santé psychique

### Projets de promotion de la santé

Dans toute la Suisse, nous soutenons de nombreux projets en faveur d'une alimentation équilibrée, d'une activité physique suffisante et d'une bonne santé psychique.



MNT, addictions et troubles psychiques

### Projets de prévention

Nous soutenons de nombreux projets visant à prévenir les addictions, les troubles psychiques ainsi que les maladies non transmissibles.



Santé psychique des apprenti-e-s

### Gestion de la santé en entreprise

Avec l'offre «Apprentice», nous aidons les responsables de la formation professionnelle à promouvoir la santé psychique des apprenti-e-s.



Santé psychique

### Campagnes «Santépsy.ch» et «Wie geht's dir?»

Avec les campagnes «Santépsy.ch» et «Wie geht's dir?», nous proposons des pistes concrètes pour renforcer la santé psychique au quotidien.



Activité physique et santé psychique

### Journées découverte «slowUp»

Grâce aux événements slowUp, nous incitons la population à bouger et encourageons une activité physique saine dans toute la Suisse.



### 2.3 Santé des adultes

La santé des adultes est influencée par le travail, la vie de famille ainsi que par l'environnement social. Nous nous engageons à créer des conditions de vie et de travail favorables à la santé et à renforcer les ressources individuelles. Grâce à des offres et à des projets ciblés, nous aidons les adultes à préserver leur santé à long terme.

Nous nous engageons en particulier dans les domaines suivants :



Santé psychique au travail

#### Gestion de la santé en entreprise

Nous aidons les entreprises en Suisse à promouvoir efficacement et durablement la santé de leurs collaborateurs.



MNT, addictions et troubles psychiques

#### Projets de prévention

Nous soutenons de nombreux projets visant à prévenir les addictions, les troubles psychiques ainsi que les maladies non transmissibles.



Santé psychique

#### Campagnes « Santépsy.ch » et « Wie geht's dir ? »

Avec les campagnes « Santépsy.ch » et « Wie geht's dir ? », nous proposons des pistes concrètes pour renforcer la santé psychique au quotidien.



Activité physique et santé psychique

#### Journées découverte « slowUp »

Grâce aux événements slowUp, nous incitons la population à bouger et encourageons une activité physique saine dans toute la Suisse.



Alimentation, activité physique et santé psychique

#### Programmes d'action cantonaux

En collaboration avec les cantons, nous mettons en œuvre des mesures dans le cadre de projets pilotes pour promouvoir la santé de la population adulte.



Alimentation, activité physique et santé psychique

#### Projets de promotion de la santé

Dans toute la Suisse, nous soutenons de nombreux projets en faveur d'une alimentation équilibrée, d'une activité physique suffisante et d'une bonne santé psychique.



## 2.4 Santé des personnes âgées

Avec l'âge, la santé, l'autonomie et la participation sociale prennent de plus en plus d'importance. Nous nous engageons à créer des conditions-cadres permettant aux personnes âgées de mener une vie saine et autonome. Grâce à des programmes et à des projets ciblés, nous renforçons les ressources des personnes âgées et améliorons leur qualité de vie.

Nous nous engageons en particulier dans les domaines suivants :



Alimentation, activité physique et santé psychique

### **Programmes d'action cantonaux**

En collaboration avec les cantons, nous mettons en œuvre de nombreuses mesures pour promouvoir la santé des personnes âgées.



Alimentation, activité physique et santé psychique

### **Projets de promotion de la santé**

Dans toute la Suisse, nous soutenons de nombreux projets en faveur d'une alimentation équilibrée, d'une activité physique suffisante et d'une bonne santé psychique.



MNT, addictions et troubles psychiques

### **Projets de prévention**

Nous soutenons de nombreux projets visant à prévenir les addictions, les troubles psychiques ainsi que les maladies non transmissibles.



Prévention des chutes

### **Campagne « Équilibre en marche »**

Avec la campagne « Équilibre en marche », nous encourageons les personnes âgées à entraîner leur force et leur équilibre.



Santé psychique

### **Campagnes « Santépsy.ch » et « Wie geht's dir ? »**

Avec les campagnes « Santépsy.ch » et « Wie geht's dir ? », nous proposons des pistes concrètes pour renforcer la santé psychique au quotidien.



Activité physique et santé psychique

### **Journées découverte « slowUp »**

Grâce aux événements slowUp, nous incitons les personnes de tout âge à bouger et encourageons une activité physique saine dans toute la Suisse.



## 2.5 Promotion de la santé dans les écoles

Les écoles sont des lieux de vie et d'apprentissage essentiels pour les enfants et les adolescent-e-s. Nous nous engageons à faire des écoles des environnements d'apprentissage et de travail favorables à la santé. Grâce à des programmes et à des offres de soutien ciblés, nous agissons en faveur de la santé psychique, d'une activité physique suffisante et d'une alimentation équilibrée, et développons les compétences en santé dans le quotidien scolaire.

**Nous nous engageons en particulier dans les domaines suivants :**



Alimentation, activité physique et santé psychique

### **Projets de promotion de la santé**

Dans toute la Suisse, nous soutenons de nombreux projets scolaires dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique.



Santé psychique du personnel scolaire

### **Gestion de la santé en entreprise**

Grâce à l'initiative «L'école en action», nous renforçons la santé psychique des collaborateur-trice-s des écoles, ce qui bénéficie également aux élèves.



Santé psychique

### **Campagnes «Santépsy.ch» et «Wie geht's dir?»**

Les campagnes «Santépsy.ch» et «Wie geht's dir?» proposent des modules aux enseignant-e-s pour parler de la santé psychique à l'école.



## 2.6 Promotion de la santé et prévention dans les communes et les villes

Les communes et les villes influencent de manière décisive les environnements de vie de la population. Nous les aidons à créer et à développer des conditions-cadres locales favorables à la santé. Grâce à nos programmes, outils et partenariats, nous renforçons la santé et le bien-être des personnes, là où elles vivent.

Nous nous engageons en particulier dans les domaines suivants :



Alimentation, activité physique et santé psychique

### Programmes d'action cantonaux

En collaboration avec les cantons, nous mettons en œuvre de nombreuses mesures pour promouvoir la santé des personnes de tout âge.



Alimentation, activité physique et santé psychique

### Projets de promotion de la santé

Dans toute la Suisse, nous soutenons de nombreux projets en faveur d'une alimentation équilibrée, d'une activité physique suffisante et d'une bonne santé psychique.



MNT, addictions et troubles psychiques

### Projets de prévention

Nous soutenons de nombreux projets visant à prévenir les addictions, les troubles psychiques ainsi que les maladies non transmissibles.



Santé psychique

### Campagnes «Santépsy.ch» et «Wie geht's dir?»

Avec les campagnes «Santépsy.ch» et «Wie geht's dir?», nous proposons des pistes concrètes aux communes et aux villes pour renforcer la santé psychique au quotidien.



Activité physique et santé psychique

### Journées découverte «slowUp»

Grâce aux événements slowUp, nous incitons les personnes de tout âge à bouger et encourageons une activité physique saine dans toute la Suisse.



## 2.7 Promotion de la santé au travail

Le monde du travail exerce une influence indéniable sur la santé de la population active. Les mesures de gestion de la santé en entreprise (GSE) permettent de toucher un large public et de contribuer au bien-être de celui-ci. Nous nous engageons pour que les entreprises créent des conditions de travail favorables à la santé et, en particulier, à la santé psychique de leur personnel. Grâce à nos offres, nous aidons les entreprises à mettre en place des structures stables, à renforcer les compétences en matière de santé au travail et à ancrer durablement une culture d'entreprise valorisante et saine.

**Nous nous engageons en particulier dans les domaines suivants :**



Connaissances de base et outils pour la gestion de la santé en entreprise

### **Soutenir les entreprises par le biais de connaissances et d'outils pour la GSE**

Nous mettons à la disposition des entreprises des connaissances et des outils éprouvés, tenant compte des besoins des PME et de l'évolution du monde du travail, avec un accent particulier sur l'égalité des chances.



Mise en réseau et collaboration avec des multiplicateur-trice-s

### **Faire progresser la GSE en Suisse**

En collaboration avec nos partenaires, nous favorisons le développement de la GSE dans les entreprises en Suisse par le biais de notre réseau de multiplicateur-trice-s. Ces dernier-ère-s sensibilisent à l'importance des mesures GSE et encouragent leur mise en œuvre concrète.



Conditions nécessaires à une GSE efficace

### **Créer les bases d'une GSE efficace et visibilité de l'engagement des entreprises**

Grâce au label « Friendly Work Space » et à ses critères, nous créons les conditions et la visibilité nécessaires à un engagement efficace en matière de GSE.



## 2.8 Prévention dans le domaine des soins

Le domaine des soins constitue un levier essentiel pour l'intervention précoce auprès des personnes confrontées à des événements de vie difficiles ou en situation de vulnérabilité. Nous nous engageons à intégrer systématiquement la prévention dans les pratiques de prise en charge et à ancrer durablement cette approche dans les structures de soins. Pour ce faire, nous soutenons notamment des projets innovants qui développent et mettent en œuvre des interventions préventives afin d'améliorer la santé, la qualité de vie et l'autonomie des patient-e-s. Nous contribuons ainsi à prévenir les maladies chroniques, à réduire les coûts de santé et à stabiliser la santé à long terme.

**Nous nous engageons en particulier dans les domaines suivants :**



Projets de prévention des MNT, des maladies psychiques et des addictions

### **Soutenir des projets de prévention innovants**

Nous lançons des projets thématiques visant à combler les lacunes dans la prise en charge des personnes concernées. Nous accompagnons ensuite ces projets durant toute la durée de mise en œuvre et procédons à leur évaluation.



Identification des bonnes pratiques et diffusion de connaissances sur les facteurs de réussite

### **Identifier et diffuser des approches préventives efficaces**

Nous identifions des modèles de bonnes pratiques en matière de prévention dans le domaine des soins, recueillons des connaissances sur les facteurs de réussite et recommandons ces modèles aux parties prenantes en vue de leur diffusion.



Diffusion, ancrage et financement à long terme de projets éprouvés

### **Assurer la mise en œuvre pérenne de projets de prévention ayant fait leurs preuves**

Nous nous engageons en faveur de la diffusion, de l'ancrage et du financement à long terme de projets de prévention éprouvés.

### 3 Objectifs et mesures

Au cours de l'exercice sous revue, nos activités se sont déployées autour des axes thématiques définis dans la stratégie 2025-2028. Dans les chapitres suivants, nous présentons les cinq domaines d'intervention prioritaires ainsi que les objectifs stratégiques y afférents. Pour chaque objectif, nous illustrons, à l'aide d'une mesure concrète, comment nous avons contribué à sa réalisation au cours de l'année 2025.





### 3.1 Programmes d'action cantonaux

En collaboration avec l'ensemble des 26 cantons, nous nous engageons pour que les enfants, les adolescent-e-s et jeunes adultes ainsi que les personnes âgées aient une alimentation équilibrée, pratiquent une activité physique régulière et restent en bonne santé psychique. Au cours de l'année sous revue, nous avons en outre lancé pour la première fois, d'entente avec les cantons, des programmes pilotes destinés au groupe cible des adultes.

Nous motivons les cantons à promouvoir la santé de leur population et leur apportons pour ce faire un soutien professionnel et financier. Un programme d'action cantonal (PAC) est une collaboration contractuelle entre un canton et nous.

Les cantons choisissent pour leur programme d'action la phase de vie « enfants, adolescent-e-s et jeunes adultes » et/ou la phase de vie « personnes âgées ». Chaque programme comprend, pour chacune des phases de vie, des mesures dans les trois domaines thématiques que sont l'alimentation, l'activité physique et la santé psychique. Une extension des programmes d'action à la phase de vie « adultes » sera testée de 2025 à 2028 dans certains cantons pilotes. Par le biais de notre programme de soutien de projets PAC, nous accompagnons également les organisations qui déploient des projets de promotion de la santé. Ces projets sont adaptés aux besoins des PAC.

#### Chiffres clés 2025

**26 cantons** ont été accompagnés dans la mise en œuvre de programmes d'action et 14 cantons soutenus dans la conception de nouveaux programmes.

**93 projets** ont été soutenus dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique.

**254 prestations de conseil** ont été dispensées aux cantons (estimation).

#### Pourquoi notre engagement est important

**17,2%** des enfants et des adolescent-e-s vivant en Suisse sont en surpoids.

Source: [monitoring IMC 2025](#)

**38%** des personnes en Suisse souffrent de contraintes psychiques moyennes à fortes.

Source: [monitoring MoRePsy 2025](#)

**42,3%** des personnes de plus de 15 ans se sentent parfois ou souvent seules.

Source: [Office fédéral de la statistique](#)

#### Notre orientation stratégique

**Mettre en œuvre des programmes avec les cantons:** programmes de promotion de la santé dans toute la Suisse, en collaboration avec les cantons

**Promouvoir des projets et des offres:** projets et offres dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique

**Intégrer le groupe cible des adultes:** extension des programmes d'action cantonaux au groupe cible des adultes

## Programmes d'action cantonaux

**Programmes de promotion de la santé dans toute la Suisse – avec l'ensemble des 26 cantons**  
**Nous accompagnons et soutenons les cantons dans la promotion de la santé**

### **Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028**

*Promotion Santé Suisse accompagne les cantons lors de l'élaboration de nouvelles étapes de leurs programmes d'action conformes aux conditions-cadres définies par la Fondation, en assure la qualité et la mise en œuvre grâce à des prestations appropriées.*

### **Mesure concrète réalisée en 2025**

**Lancement d'un PAC dans le canton de Glaris. Pour la première fois, l'ensemble des cantons suisses mettent en œuvre des programmes.**

Le lancement d'un programme d'action cantonal (PAC) dans le canton de Glaris a marqué une étape importante: pour la première fois, tous les cantons de Suisse mettent en œuvre, en collaboration avec nous, un programme d'action en faveur de la promotion de la santé.

Dans son programme d'action, le canton de Glaris se concentre sur le public cible des enfants, des adolescent-e-s et des jeunes adultes. Il a conçu un programme compact en s'appuyant notamment sur des projets de bonnes pratiques issus de notre [liste d'orientation PAC](#).

Grâce à ce PAC, des mesures peuvent désormais être diffusées dans tout le canton et renforcées de manière ciblée. Les projets s'accompagnent d'un renforcement et d'une restructuration de la promotion de la santé dans le canton. Nous avons accompagné de près le canton de Glaris dans l'élaboration de ce concept.

[Vers les programmes d'action en cours](#)



## Programmes d'action cantonaux

**Projets et offres dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique**  
**Nous soutenons de nombreux projets éprouvés de promotion de la santé**

**Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028**

*Sélectionner des projets selon le concept de soutien aux projets, les accompagner dans leur mise en œuvre et les évaluer au regard de leur mise en œuvre durable dans les cantons. Les projets évalués (efficaces) sont intégrés dans la liste d'orientation afin d'augmenter le nombre de mesures de bonnes pratiques dans les programmes d'action cantonaux.*

**Mesure concrète réalisée en 2025****Soutien du projet national «Roundabout Suisse» destiné aux filles et aux jeunes femmes**

Le projet «Roundabout Suisse» est une offre de danse proposée à l'échelle nationale accessible à toutes les filles et jeunes femmes âgées de 8 à 20 ans. Il vise à favoriser l'activité physique, la confiance en soi et les ressources sociales des participantes. Roundabout existe depuis 2000 et fait l'objet d'une amélioration continue.

Une [évaluation](#) du projet, publiée en 2025, montre que les participantes au programme «Roundabout Suisse» font état d'une santé psychique globalement meilleure que la moyenne des jeunes personnes du même âge en Suisse.

[En savoir plus sur Roundabout](#)

**93 projets soutenus**

Grâce au soutien de projets PAC, nous finançons des projets dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique. Au cours de l'année sous revue, nous avons soutenu un total de 93 projets dans toute la Suisse.

[Vers les projets soutenus](#)



## Programmes d'action cantonaux

### Extension des programmes d'action cantonaux au groupe cible des adultes

**Nous menons des projets pilotes visant à promouvoir la santé de la population adulte**

#### Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028

*Participer au financement de programmes pilotes destinés au groupe cible des adultes, évaluer les processus de mise en œuvre et élaborer une base décisionnelle pour le financement et l'intégration définitive de ces projets dans les programmes d'action cantonaux à partir de 2029.*

#### Mesure concrète réalisée en 2025

##### Lancement du programme pilote «Einsamkeit bei jungen Erwachsenen» dans le canton de Bâle-Ville

Pour la première fois depuis l'introduction des programmes d'action cantonaux (PAC) en 2007, des programmes pilotes destinés au groupe cible des adultes ont été lancés au cours de l'année sous revue. Cette nouveauté de la stratégie 2025-2028 répond directement à un besoin exprimé par les cantons.

Les cantons de Soleure, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, du Tessin et de Genève ont été désignés, sur la base de critères de sélection, pour tester un programme pilote destiné au groupe cible des adultes durant les années 2025 à 2028.

Avec son programme pilote, le canton de Bâle-Ville lutte contre la solitude chez les jeunes adultes. Au cœur du programme se trouve un réseau contre la solitude, qui rassemble les parties prenantes impliquées ainsi que les personnes concernées. L'avancement du programme est suivi de près et évalué en continu.

[Vers les programmes d'action en cours](#)





## 3.2 Gestion de la santé en entreprise

En collaboration avec les multiplicateur-trice-s, nous nous engageons pour renforcer la santé psychique de la population active en aidant les entreprises à mettre en place une gestion de la santé en entreprise (GSE) et à la développer.

Au travers de mesures individuelles et organisationnelles, nous aidons les entreprises à réduire les contraintes psychiques au travail et à renforcer les ressources favorables à la santé de leurs employé-e-s.

En collaboration avec des spécialistes des domaines de l'économie et de la recherche, nous avons élaboré des critères de qualité pour une gestion de la santé en entreprise à large échelle. Depuis 2009, nous attribuons le label « Friendly Work Space » aux entreprises sur la base de ces critères. Nos services GSE offrent par ailleurs aux entreprises des informations et des outils pour construire, mettre en œuvre et développer leur gestion de la santé au travail.

### Pourquoi notre engagement est important

**28,2%** de la population active en Suisse présente un Job-Stress-Index dans la zone critique.

Source: [Job-Stress-Index](#)

**30,3%** de la population active en Suisse se sent émotionnellement épuisée.

Source: [Job-Stress-Index](#)

**6,5 milliards de CHF**, c'est ce que coûte annuellement à l'économie suisse la perte de productivité liée au stress.

Source: [Job-Stress-Index](#)

### Chiffres clés 2025

#### **25 451** collaborateur-trice-s

issu-e-s de 175 entreprises ont été interrogé-e-s sur leur santé psychique à l'aide de l'outil de sondage Job-Stress-Analysis.

#### **10 514** professionnel-le-s et managers

issu-e-s de 8410 entreprises ont pu être atteint-e-s au travers de 102 manifestations de sensibilisation.

#### **30 000** utilisateur-trice-s

ont utilisé nos offres en ligne pour la promotion de la santé dans les PME: [Leadership-Kit](#), [HR-Toolbox](#) et [Navital](#).

### Notre orientation stratégique

#### Développer des offres pour les entreprises :

connaissances de base et outils pour la gestion de la santé en entreprise

#### Favoriser la mise en réseau avec des multiplicateur-trice-s :

sensibiliser à la gestion de la santé en entreprise et diffuser les offres en collaboration avec des partenaires

#### Visibiliser l'engagement des entreprises :

élaborer des critères de qualité pour la gestion de la santé en entreprise et récompenser les entreprises qui appliquent une GSE systématique

## Gestion de la santé en entreprise

### Connaissances de base et outils pour la gestion de la santé en entreprise

**Nous soutenons les entreprises par des connaissances et des outils de gestion de la santé au travail**

#### Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028

*Mettre à disposition des connaissances et des offres de qualité adaptées aux destinataires et qui tiennent compte des besoins des PME, des changements sur le lieu de travail et de l'égalité des chances.*

#### Mesure concrète réalisée en 2025

##### Aide aux formateur-trice-s professionnel-le-s pour promouvoir la santé psychique de leurs apprenti-e-s

Pour soutenir efficacement les apprenti-e-s, il faut non seulement un accompagnement individuel, mais aussi une prévention structurelle. Au cours de l'année sous revue, nous avons organisé des échanges d'expériences pour développer les compétences des formateur-trice-s en matière de détection précoce des problématiques psychiques.

De plus, grâce au «Réseau de prévention pour les personnes en apprentissage», nous favorisons le transfert de connaissances entre le domaine de la sécurité au travail et durant les loisirs et le domaine de la promotion de la santé.

En Suisse romande, nous avons également piloté une formation continue destinée aux PME sur le thème «La santé psychique durant l'apprentissage».



Nous avons perfectionné notre offre «Apprentice» et l'avons enrichie par des contenus sur le thème des réseaux sociaux. De plus, nous avons soutenu une [étude](#) nationale sur la santé psychique des apprenti-e-s avec près de 45000 participant-e-s. Les résultats de cette étude servent à l'amélioration de notre offre.

[En savoir plus sur Apprentice](#)



Gestion de la santé en entreprise

**Mise en réseau et collaboration avec des multiplicateur-trice-s****Nous diffusons la gestion de la santé en entreprise en Suisse en collaboration avec nos partenaires****Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028***Développer le réseau de multiplicateur-trice-s actif-ve-s afin d'en augmenter le potentiel de sensibilisation et de diffusion.***Mesure concrète réalisée en 2025****Élaboration du guide «Navital» pour la promotion de la santé psychique dans les PME**

Au cours de l'année sous revue, nous avons travaillé d'arrache-pied au lancement de la nouvelle offre de gestion de la santé en entreprise «Navital». Cette plateforme numérique aide les PME à trouver, parmi la multitude d'offres existantes, le soutien qui répond le mieux à leurs besoins.

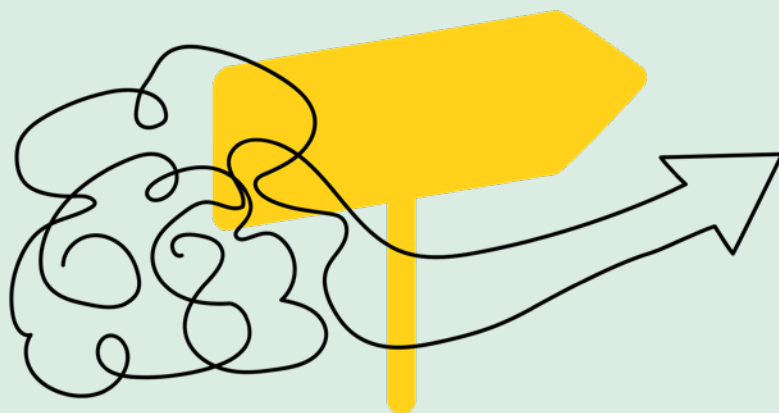
Un projet pilote a mis au jour un grand besoin du côté des PME de disposer d'un outil les aidant à s'orienter dans les offres de santé psychiques. Avec Navital, nous avons développé un site internet regroupant les offres pertinentes de nos partenaires ainsi que nos services d'orientation. Il est prévu, dans un deuxième temps, d'ajouter à la plateforme un chatbot basé sur l'IA.

Nos partenaires pour le développement de Navital sont le SECO, la Conférence des offices AI et Helsana ainsi que des organisations spécialisées telles que Compasso, Pro Mente Sana ou l'Union suisse des arts et métiers.

[En savoir plus sur Navital](#)

**navital** 

Le guide sur la santé mentale pour les PME



## Gestion de la santé en entreprise

**Créer les bases de la gestion de la santé et partager les démarches efficaces**

**Nous offrons les bases pour une GSE efficace et visibilisons l'engagement des entreprises**

### **Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028**

*Avec son label «Friendly Work Space» et ses bases, Promotion Santé Suisse crée les conditions et la visibilité nécessaires à un engagement efficace en faveur de la gestion de la santé en entreprise.*

### **Mesure concrète réalisée en 2025**

**Révision du label «Friendly Work Space», avec un accent sur les nouvelles formes de travail et les PME**

Avec le label «Friendly Work Space», nous aidons les entreprises à mettre en place une gestion systématique de la santé au travail. Au cours de l'année sous revue, nous avons procédé à un examen approfondi de l'offre liée au label, puis avons procédé à des améliorations ciblées.

L'évolution du monde du travail s'accompagne également de nouveaux défis pour la santé. Dans ce contexte, nous avons actualisé les critères de qualité pour la GSE du label «Friendly Work Space», en vigueur depuis 2009 dans de nombreuses entreprises en Suisse.

Dans le cadre de notre stratégie 2025-2028, nous visons une diffusion plus large de la GSE au sein des PME. Le développement du label a ainsi tenu compte des besoins de ce groupe cible particulier.

[En savoir plus sur le label «Friendly Work Space»](#)



Lors de la cérémonie 2025 de remise des certifications, nous avons pu décerner le label à 8 nouvelles entreprises et confirmé la recertification de 25 entreprises après trois ans. Fin 2025, 111 entreprises, totalisant plus de 217 000 collaborateur-trice-s, avaient obtenu le label «Friendly Work Space».

[Vers la liste des entreprises labellisées](#)





### 3.3 Prévention dans le domaine des soins

Nous nous engageons à renforcer les approches préventives dans le domaine des soins afin de promouvoir la qualité de vie et l'autonomie des patient-e-s.

Dans le cadre du soutien de projets Prévention dans le domaine des soins (PDS), nous soutenons des interventions dans les thèmes prioritaires des maladies non transmissibles (MNT), des addictions et de la santé psychique. Depuis 2018, nous avons investi près de 6,5 millions de CHF par année dans ces projets de prévention.

Notre objectif est que des prestations préventives puissent être proposées tout au long de la chaîne de prise en charge. D'une part, afin d'atteindre tôt les groupes à risque et de prévenir ainsi les maladies et, d'autre part, pour aider les personnes souffrant de maladies chroniques à mieux gérer et à alléger leurs douleurs.

#### Chiffres clés 2025

##### 80 projets

visant à renforcer la prévention dans le domaine des soins ont été soutenus (nombre total à la fin de l'année sous revue, y c. les projets complémentaires).

##### 224 prestations de conseil

relatives à des projets en cours ont été dispensées.

##### 30 évaluations

de projets soutenus ont été coordonnées et suivies.

#### Pourquoi notre engagement est important

**2,7 millions** de personnes en Suisse souffrent de MNT telles que diabète, cancer ou maladies cardiovasculaires.

Source: [Office fédéral de la santé publique](#)

**72%** des coûts de santé en Suisse sont dus aux MNT (65,7 milliards de CHF par année).

Source: [Office fédéral de la santé publique](#)

**7,7 milliards de CHF**, c'est ce que les addictions coûtent en Suisse chaque année.

Source: [MonAM \(OFSP et Obsan\)](#)

#### Notre orientation stratégique

**Soutenir des projets innovants** : projets de prévention des MNT, des troubles psychiques et des addictions

**Identifier des approches efficaces** : identification des bonnes pratiques et production de connaissances sur les facteurs de réussite

**Mettre en place des offres efficaces** : diffusion, ancrage et financement à long terme de projets éprouvés

## Prévention dans le domaine des soins

### Projets de prévention des maladies non transmissibles, des troubles psychiques et des addictions Nous soutenons de nombreux projets de prévention innovants

#### Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028

Promotion Santé Suisse lance, en étroite collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), des projets thématiques visant à combler les lacunes dans la prise en charge des personnes concernées. De plus, Promotion Santé Suisse accompagne les projets dans leur mise en œuvre et les évalue.

#### Mesure concrète réalisée en 2025

##### Soutien du projet «Concurrent Care», qui cible la prise en charge des patient-e-s atteint-e-s de cancer

Le projet «Concurrent Care» (CoCa) a pour but d'améliorer la prise en charge de patient-e-s atteint-e-s de cancer, notamment grâce à une planification anticipée des soins.

Les objectifs principaux de ce projet sont d'optimiser la communication et la planification dans le domaine des soins, d'améliorer la qualité de vie des patient-e-s, d'éviter les attentes irréalistes et de réduire les séjours hospitaliers non désirés.

[En savoir plus sur Concurrent Care](#)



#### 80 projets soutenus

Au cours de l'année sous revue, nous avons soutenu un total de 80 projets de prévention dans le domaine des soins dans toute la Suisse. Ces projets ont pour objectif de prévenir les maladies non transmissibles, les addictions et les troubles psychiques.

[Vers les projets soutenus](#)



Prévention dans le domaine des soins

**Identification des bonnes pratiques et production de connaissances sur les facteurs de réussite**  
**Nous identifions et diffusons des approches de prévention efficaces**

### Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028

*Promotion Santé Suisse identifie des modèles de bonnes pratiques de la prévention dans le domaine des soins, valorise les connaissances sur leurs facteurs de réussite et les recommande aux parties prenantes en vue de leur diffusion.*

### Mesure concrète réalisée en 2025

#### Une meilleure qualité de vie malgré des troubles neurocognitifs : évaluation du projet CareMENS

CareMENS est un projet visant l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées vulnérables, souffrant d'un trouble neurocognitif léger ou majeur. Nous avons soutenu ce projet de 2020 à 2024.

CareMENS se compose de deux volets : d'une part, le projet propose un modèle de prise en charge innovant, favorisant un accompagnement coordonné des personnes présentant des troubles neurocognitifs à un stade précoce dans des cliniques de la mémoire. D'autre part, il vise à former le personnel soignant ainsi que les différent-e-s professionnel-le-s en contact ponctuel avec des personnes âgées. L'objectif est de permettre à ces acteur-trice-s de détecter les troubles cognitifs et comportementaux, de réagir de manière appropriée et d'orienter les personnes concernées vers les services d'aide adaptés.



L'évaluation du projet a été publiée au cours de l'année sous revue, avec des résultats réjouissants. En effet, CareMENS a pu être durablement établi dans les cliniques de la mémoire des cantons de Vaud, de Genève et de Neuchâtel. Des recommandations ont été formulées pour la poursuite du projet.

[En savoir plus sur CareMENS](#)



## Prévention dans le domaine des soins

### Diffusion, ancrage et financement à long terme de projets éprouvés

**Nous assurons la pérennisation de projets de prévention ayant fait leurs preuves**

#### Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028

*Conjointement avec l'OFSP et d'autres parties prenantes concernées, Promotion Santé Suisse s'engage en faveur de la diffusion, de l'ancrage et de la mise en place d'un financement durable de projets efficaces de prévention dans le domaine des soins.*

#### Mesure concrète réalisée en 2025

##### Élaboration de bases solides pour le financement durable des projets

Le financement des projets de prévention dans le domaine des soins est souvent limité dans le temps, à court terme et organisé de manière très hétérogène – en bref : un véritable défi. Pour que les interventions éprouvées puissent s'établir durablement, des modèles de financement viables et pérennes sont nécessaires ainsi qu'une vision à long terme.

Nous soutenons les responsables de projets en leur fournissant des bases solides, des recommandations pratiques et des conseils ciblés. Au cours de l'année sous revue, nous avons rassemblé toutes les informations relatives au financement durable des projets PDS sur une page thématique de notre site internet.

[En savoir plus sur le financement des projets](#)





### 3.4 Coordination et mise en réseau

Nous nous engageons pour favoriser la mise en réseau, l'apprentissage mutuel et une collaboration efficace et efficiente pour l'ensemble des acteur-trice-s du domaine de la promotion de la santé et de la prévention.

Nous misons sur les activités de mise en réseau pour renforcer et ancrer la promotion de la santé et la prévention en Suisse. Nous nouons et soignons des partenariats avec des organisations nationales et régionales et mettons sur pied de nombreuses rencontres de réseautage pour que les différent-e-s acteur-trice-s échangent leur savoir et leurs expériences et puissent identifier et utiliser les synergies. Le financement de mesures et le développement d'outils de prévention nous permettent également de mettre en place de nombreuses collaborations. Des partenariats et des réseaux de qualité sont essentiels pour garantir l'impact de la promotion de la santé et de la prévention.

#### Chiffres clés 2025

##### **60 organisations partenaires**

ont mis en œuvre avec nous des mesures de promotion de la santé et de prévention.

##### **1530 professionnel-le-s**

et décideur-euse-s des domaines économique, administratif, scientifique et politique ont utilisé nos événements nationaux comme plateforme pour partager des connaissances et des expériences ([Congrès GSE](#), [Conférence sur la promotion de la santé](#)).

##### **47 manifestations de coordination et de mise en réseau**

ont été organisées dans toute la Suisse.

#### Pourquoi notre engagement est important

##### **Partager des connaissances et des expériences :**

les activités de mise en réseau permettent aux acteur-trice-s d'échanger des expériences et des connaissances.

**Améliorer la qualité des prestations :** la coordination et la mise en réseau permettent d'accroître la qualité des offres et des mesures.

##### **Utiliser les synergies et accroître l'efficacité :**

grâce à l'utilisation de synergies, la mise en œuvre des mesures est plus efficace.

#### Notre orientation stratégique

##### **Favoriser le transfert de savoir-faire :**

renforcer les compétences et le savoir-faire des acteur-trice-s déterminant-e-s

**Coordonner les activités :** favoriser la coordination, l'échange et la collaboration entre les acteur-trice-s

##### **Créer des réseaux autour du thème de la santé :**

établir des liens avec les domaines professionnels et politiques ayant une incidence sur la santé

Coordination et mise en réseau

**Renforcement des compétences et du savoir-faire des acteur-trice-s déterminant-e-s**  
**Nous encourageons l'échange de connaissances et de compétences au sein de notre réseau**

### Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028

*Promotion Santé Suisse encourage les compétences, le savoir-faire et une compréhension commune chez les acteur-trice-s déterminant-e-s.*

### Mesure concrète réalisée en 2025

#### Organisation du Congrès national pour la gestion de la santé en entreprise (GSE) «Diversité des âges & culture d'entreprise: le ticket gagnant»

En collaboration avec la Suva et le SECO, nous avons organisé le Congrès GSE 2025 autour du thème «Diversité des âges & culture d'entreprise». Le congrès a mis en lumière comment les équipes intergénérationnelles, avec leur diversité de besoins et d'expériences de vie, peuvent contribuer à une culture d'entreprise performante.

Les intervenant-e-s ont illustré concrètement comment la diversité des âges dans les entreprises peut être bénéfique à la santé psychique des collaborateur-trice-s et comment elle s'inscrit dans une culture d'entreprise positive.



Plus de 900 participant-e-s ont profité de l'occasion pour acquérir de nouvelles connaissances, partager leurs expériences et nourrir leur réseau.

[En savoir plus sur le Congrès GSE](#)



Coordination et mise en réseau

**Favoriser la coordination, l'échange et la collaboration entre les acteur-trice-s**  
**Nous coordonnons les activités et nous engageons en faveur de mesures communes**

### Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028

*Promotion Santé Suisse coordonne les activités des acteurs, favorise les échanges et la mise en œuvre de mesures communes. Cela inclut également la collaboration en matière de promotion des compétences en santé et la réalisation de campagnes sur la santé psychique.*

### Mesure concrète réalisée en 2025

#### Santé psychique : coordination et poursuite du développement des campagnes

Les contraintes psychiques font partie du quotidien et une personne sur deux fait face à un trouble psychique au cours de sa vie. C'est pourquoi la promotion de la santé psychique et la détection précoce des signaux d'alerte sont indispensables – tant sur le plan individuel que social et économique. Les campagnes «Santépsy.ch» respectivement «Salutepsi.ch» et «Wie geht's dir?» apportent une contribution précieuse à cet égard.

«**Santépsy.ch**» est mise en œuvre depuis 2018, sur notre demande, par les cantons romands et le Tessin, en collaboration avec la Coraasp et la CLASS. En 2025 a été lancé le site internet [Psy-Health.ch](https://Psy-Health.ch), une plateforme disponible en 12 langues dédiée aux personnes avec un parcours migratoire.

[En savoir plus sur «Santépsy.ch»](#)

«**Wie geht's dir?**» a été initiée en 2018, à notre demande, par les cantons de Suisse alémanique et la fondation Pro Mente Sana. En 2025, une nouvelle phase de la campagne a débuté, mettant l'accent sur six impulsions fondées scientifiquement : prends soin de tes relations, découvre de nouvelles choses, prête attention à ton mode de vie, reconnais ta valeur, cherche le dialogue et accepte de l'aide.

[En savoir plus sur «Wie geht's dir?»](#)

Nous soutenons la coordination et la collaboration entre les différent-e-s acteur-trice-s impliqué-e-s et les deux campagnes afin d'exploiter au mieux le potentiel de synergies.



## Coordination et mise en réseau

Établir des liens avec les domaines professionnels et politiques ayant une incidence sur la santé  
**Nous tissons des liens entre tous les domaines pertinents pour la santé**

### Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028

*Promotion Santé Suisse joue le rôle d'interface avec d'autres domaines politiques concernés par la promotion de la santé et la prévention.*

### Mesure concrète réalisée en 2025

#### Renforcement de la promotion de la santé et de la prévention dans les communes et les villes

Au cours de l'année sous revue, nous avons continué à renforcer la coordination et la mise en réseau des acteur-trice-s concerné-e-s au niveau des communes et des villes. En étroite collaboration avec l'Association des Commune Suisses et l'Union des villes suisses, nous avons renforcé des partenariats et les avons utilisés pour porter et diffuser des thèmes communs.

Nous avons mis l'accent sur la cohésion sociale en tant que facteur déterminant pour la santé de la population. Ce thème a fait l'objet de nombreux échanges avec nos organisations partenaires et a été intégré dans les formats d'échange et de mise en réseau existants. Il a également été au cœur de la [Conférence nationale sur la promotion de la santé 2025](#).



Par la mise en réseau des organisations faïtières, nous avons pu favoriser le transfert de connaissances entre les niveaux national, communal et urbain, et renforcer la sensibilisation aux questions de santé dans le contexte communal.

[En savoir plus sur la promotion de la santé dans les communes et les villes](#)





### 3.5 Gestion des impacts



La promotion de la santé et la prévention sont efficaces : nous vérifions systématiquement l'impact des mesures engagées dans le but d'accroître la qualité, l'efficacité et l'efficience des projets et des programmes.

En vertu de l'article 19 de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal), nous avons l'obligation d'évaluer les mesures de promotion de la santé que nous initions ou finançons. Au moyen d'évaluations et d'études de monitoring, nous vérifions l'atteinte des objectifs, l'impact et la qualité des mesures. Nous rendons ainsi compte au secteur politique et au public ainsi qu'aux acteur-trice-s du domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Nous développons également des outils et des prestations pour aider les professionnel-le-s à planifier, piloter, évaluer et optimiser des mesures.

#### Chiffres clés 2025

##### 51 évaluations

de projets, programmes et offres ont été accompagnées et coordonnées.

##### 7 monitorings

dans les domaines de l'alimentation et de l'activité physique, de la santé psychique et de la gestion de la santé en entreprise, ont été accompagnées et coordonnées.

##### 37%

des projets subventionnés ont fait l'objet d'une évaluation externe ou sont en cours d'évaluation.

#### Pourquoi notre engagement est important

**Améliorer la qualité et optimiser l'efficacité :** les résultats issus des évaluations nous permettent, ainsi qu'à nos partenaires, d'optimiser la qualité et l'impact des offres et des mesures.

**Identifier les besoins d'action :** les résultats des monitorings nous aident à identifier les besoins d'action et à mieux orienter nos activités.

**Soutenir les organisations partenaires :** nous mettons à la disposition de nos partenaires des outils de gestion des impacts pour les aider à accroître la qualité de leur travail.

#### Notre orientation stratégique

**Vérifier les impacts :** contrôler l'efficacité des mesures par le biais d'évaluations et de monitorings

**Diffuser des connaissances :** communiquer les résultats des évaluations et des monitorings de manière adaptée aux destinataires

**Promouvoir une orientation vers l'impact :** mettre l'accent sur l'efficacité dans la planification et la mise en œuvre des mesures

## Gestion des impacts

## Évaluations et monitorings

## Nous mesurons l'impact et l'efficacité de nos mesures

## Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028

Afin de vérifier l'efficacité et l'impact de ses mesures ainsi que des projets, programmes et campagnes qu'elle soutient, Promotion Santé Suisse mandate et coordonne des études d'évaluation et de monitoring, dont elle exploite les résultats pour de nouvelles améliorations.

## Mesure concrète réalisée en 2025

## Évaluation approfondie et développement ciblé des programmes d'action cantonaux

Au cours de l'année sous revue, nous avons publié l'évaluation nationale des programmes d'action cantonaux (PAC) pour les années 2021 à 2024. Les résultats nous aident à optimiser et à développer les PAC.

Le rapport final de l'évaluation fait état d'avancées réjouissantes :

- La mise en œuvre des PAC est en bonne voie et l'engagement des cantons s'est accru, en particulier dans le domaine de la santé psychique et pour le groupe cible des personnes âgées.
- Les programmes exercent également un impact sur les multiplicateur-trice-s dans les communes.
- Nos prestations sont appréciées et jugées comme importantes par les cantons.

[En savoir plus sur l'évaluation des programmes](#)



## Gestion des impacts

**Évaluations et monitorings****Nous communiquons les résultats de nos évaluations et de nos monitorings****Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028**

*Promotion Santé Suisse informe les destinataires de manière appropriée sur les résultats des rapports d'évaluation et de monitoring.*

**Mesure concrète réalisée en 2025****Monitoring des ressources en santé psychique : troisième vague d'enquête réalisée**

Grâce au monitoring des ressources en santé psychique, lancé en 2021, nous récoltons régulièrement des données sur les connaissances, l'attitude et les ressources sollicitées par la population en situation de stress ou de crise. Nous publions les résultats sur notre site internet, via nos partenaires et par le biais des médias.

La troisième vague d'enquête de 2025 repose sur un sondage en ligne représentatif mené auprès de 3300 personnes. Les résultats restent globalement stables par rapport à 2023 : la majorité des personnes en Suisse considèrent qu'il est très important de prendre soin de sa santé psychique, mais seulement environ la moitié d'entre elles savent quoi faire concrètement.

[En savoir plus sur le monitoring](#)



## Gestion des impacts

**Évaluations et monitorings**

**Nous encourageons une approche axée sur les résultats, au sein de notre Fondation comme chez nos partenaires**

**Notre objectif, conformément à la stratégie 2025-2028**

*Promotion Santé Suisse améliore sa propre orientation sur l'impact ainsi que celle de ses organisations partenaires au moyen de mesures et de prestations appropriées.*

**Mesure concrète réalisée en 2025****Développement d'outils numériques de pilotage et de synthèse**

Pour faciliter la gestion des impacts, des tableaux de bord numériques ont été développés, servant d'outils de synthèse et de pilotage. Ils offrent un aperçu structuré et actualisé des indicateurs clés de performance, d'impact et de processus.

La présentation consolidée des données pertinentes garantit la transparence et favorise un pilotage des activités axé sur l'impact. Les évolutions, les progrès et les besoins d'intervention peuvent ainsi être identifiés à un stade précoce et intégrés à la prise de décisions opérationnelles et stratégiques.

Grâce à ces nouveaux outils, nous avons amélioré le pilotage des projets fondé sur des preuves et renforcé le développement continu des mesures et de la gestion des impacts.

**Vers les tableaux de bord :**

[Évaluations et monitorings](#)

[Atteinte des objectifs: indicateurs d'activité](#)

[Monitoring des ressources en santé psychique](#)

**Évaluation et monitorings**

Le rapport annuel «Évaluations et monitorings 2025» propose des fonctionnalités interactives, des aperçus clairs et un accès rapide aux principaux résultats.



## 4 Finances et commentaires

Dans le cadre de notre mandat légal, nous veillons à une utilisation des fonds ciblée et orientée vers les impacts, en accord avec les axes stratégiques et les priorités définis. De cette manière, nous garantissons une utilisation des ressources financières efficiente et transparente.

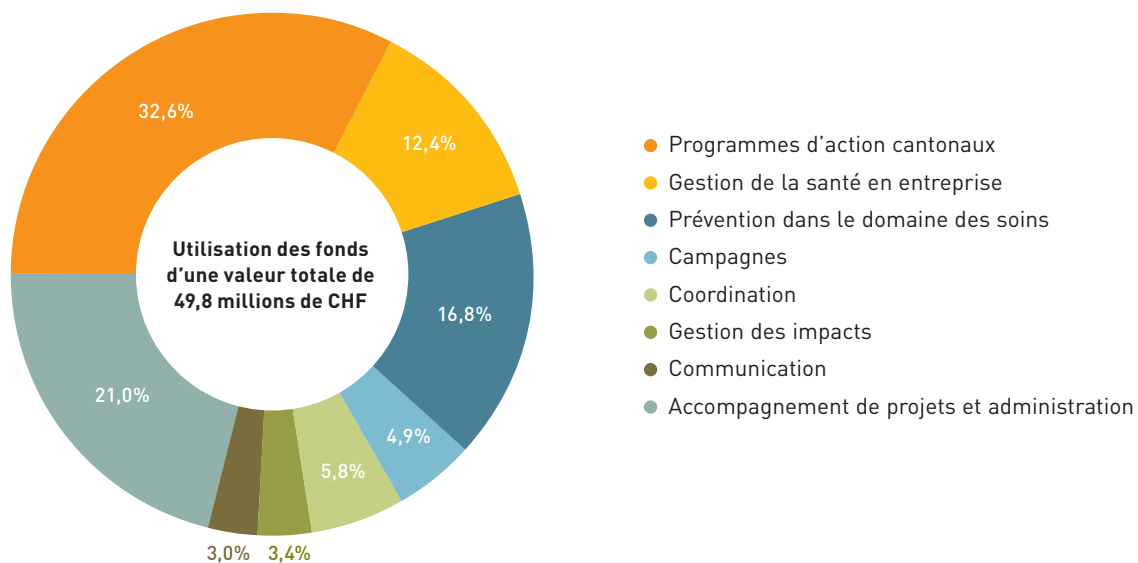
### 4.1 Utilisation des fonds

La planification financière à long terme prévoit que 25% en moyenne des 50 millions de CHF utilisés annuellement par la Fondation soient consacrés à la gestion des projets et à l'administration. Les 75% restants sont consacrés directement à des projets, c'est-à-dire attribués aux acteur-trice-s de la prévention (les cantons notamment).

Comme le montre le graphique ci-après, la répartition des ressources pour l'année 2025 est dans les grandes lignes conforme à la planification. 21% des fonds ont servi à l'accompagnement de projets et à l'administration. Ce qui signifie que 79% des ressources ont été investies dans les projets de nos partenaires et de la Fondation et dans nos différentes prestations de soutien.

Ces dernières années, la Fondation a été soumise à divers audits externes, qui ont tous abouti à des résultats réjouissants. Le dernier rapport émis en 2023 par le Contrôle fédéral des finances sur l'utilisation des fonds par Promotion Santé Suisse est très positif.

#### UTILISATION DES FONDS CIBLÉE ET ORIENTÉE SUR LES IMPACTS



## 4.2 Bilan

<b>Actifs (CHF)</b>	<b>Annexe</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Liquidités		8 139 678	10 674 204
Créances client-e-s		82 682	132 751
Autres créances à court terme	3.1	1 631 665	1 698 445
Actifs de régularisation		70 345	156 602
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>9 924 371</b>	<b>12 662 002</b>
Immobilisations corporelles	3.2	1 165 537	1 243 155
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>1 165 537</b>	<b>1 243 155</b>
<b>Total actifs</b>		<b>11 089 908</b>	<b>13 905 157</b>

<b>Passifs (CHF)</b>	<b>Annexe</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Dettes fournisseur-euse-s	3.3	575 437	554 902
Autres engagements à court terme	3.4	58 509	72 309
Passifs de régularisation et provisions à court terme	3.5	530 794	489 009
<b>Total des fonds étrangers à court terme</b>		<b>1 164 739</b>	<b>1 116 220</b>
Capital de la Fondation		230 000	230 000
Bénéfice (+)/-perte (-) reportés		12 558 937	10 698 045
Bénéfice (+)/-perte (-) de l'exercice		-2 863 768	1 860 892
<b>Total des fonds propres</b>		<b>9 925 169</b>	<b>12 788 937</b>
<b>Total passifs</b>		<b>11 089 908</b>	<b>13 905 157</b>

### 4.3 Compte des pertes et profits

Produits (CHF)	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Contributions des assuré-e-s		45 134 534	44 144 429
Produits de tiers		740 930	843 545
Produits et prestations de services		815 989	799 319
Autres recettes		37 189	47 128
Réductions de recettes		-66 220	-70 821
<b>Total produits</b>		<b>46 662 423</b>	<b>45 763 600</b>
<b>Charges (CHF)</b>	<b>Annexe</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
PAC – alimentation et activité physique		12 670 859	8 747 325
PAC – santé psychique		3 517 740	5 271 805
Gestion de la santé en entreprise		6 127 498	5 324 828
Prévention dans le domaine des soins		8 345 268	7 143 620
Campagnes		2 438 041	2 400 285
Coordination – conférences et congrès		638 524	533 355
Coordination – partenariats et réseaux		2 239 992	1 356 353
Gestion des impacts – monitoring et évaluations		1 674 424	1 215 712
Communication		1 464 056	1 491 206
Réseau Santé Psychique Suisse		69 653	52 610
<b>Charges directes projets et programmes</b>		<b>39 186 055</b>	<b>33 537 100</b>
Salaires	3.6	6 917 966	6 745 828
Allocations pour enfants		204 031	233 671
Indemnités versées aux organes et commissions	3.7	77 924	86 999
Charges sociales	3.8	1 426 134	1 393 441
Autres charges de personnel		395 919	424 497
<b>Charges de personnel</b>		<b>9 021 974</b>	<b>8 884 436</b>
Frais d'exploitation des locaux		578 667	586 815
Entretien du mobilier et des machines		13 164	25 652
Assurances non-vie, redevances, frais, autorisations		17 803	17 814
Frais énergétiques et de recyclage		12 022	10 916
Frais d'administration		337 202	379 213
Frais informatiques		437 346	409 623
<b>Autres charges d'exploitation</b>		<b>1 396 204</b>	<b>1 430 033</b>
<b>Amortissements et correctifs de valeurs sur immobilisations corporelles</b>		<b>240 962</b>	<b>205 786</b>
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>49 845 195</b>	<b>44 057 355</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-3 182 772</b>	<b>1 706 246</b>
Produits financiers		35 108	175 266
Charges financières		-2 384	-3 082
<b>Charges et produits financiers</b>		<b>32 724</b>	<b>172 184</b>
Produits extraordinaires		288 330	1 486
Charges extraordinaires		-2 050	-19 024
<b>Charges et produits extraordinaires</b>		<b>286 280</b>	<b>-17 537</b>
<b>Bénéfice (+) / perte (-)</b>		<b>-2 863 768</b>	<b>1 860 892</b>

## 4.4 Annexe aux comptes annuels

### 4.4.1 Informations sur la Fondation

<b>Nom</b>	Promotion Santé Suisse
<b>Forme juridique</b>	Fondation de droit privé
<b>Siège</b>	Avenue de la Gare 52, 1003 Lausanne
<b>Postes à plein temps</b>	Au 31.12.2025, Promotion Santé Suisse totalisait 67 personnes (66 l'année précédente), représentant 50,8 équivalents plein temps (50,0 l'année précédente).
<b>Président du Conseil de fondation</b>	Raffaele De Rosa
<b>Vice-président du Conseil de fondation</b>	Reto Egloff
<b>Membres du Conseil de fondation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Christophe Barman</li> <li>• Henri Bounameaux</li> <li>• Thomas J. Grichting</li> <li>• Nicole Kunz</li> <li>• Edith Müller Loretz</li> <li>• Mirjam Lämmle</li> <li>• Linda Nartey</li> <li>• Florence Nater</li> <li>• Michaela Tschuor</li> <li>• Carlos Beat Quinto</li> </ul>
<b>Organe de révision</b>	T+R AG, Sägeweg 11, 3073 Gümligen
<b>Base juridique, référentiel comptable</b>	En 2025, les comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (titre 32 du Code des obligations).

### 4.4.2 Principes de présentation des comptes

#### Informations sur les principes appliqués pour l'établissement des comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la législation suisse, en particulier les articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957-962).

La présentation des états financiers suppose que le Conseil de fondation effectue des estimations et des hypothèses concernant le montant des actifs et des passifs, et fasse état des passifs éventuels à la date de clôture des comptes, mais aussi des charges et produits enregistrés sur la période. Dans l'intérêt de la Fondation, il pourra ainsi être procédé, dans le respect du principe de précaution, à des amortissements, correctifs de valeur et provisions excédant ce qui est économiquement nécessaire.

#### Utilisation pertinente des fonds de la Fondation

Lors des vérifications relatives au système de contrôle interne, l'organe de révision constate que les contrôles existent, qu'ils sont effectués et documentés, et qu'ils garantissent l'utilisation pertinente des fonds de la Fondation.

#### 4.5 Informations sur les postes du bilan et du compte de pertes et profits

<b>Annexe 3.1 : Autres créances à court terme en CHF</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
LKB, garantie de bonne fin	300 129	300 129
UBS, garantie de loyer Lausanne	17 433	17 421
Impôt anticipé	73 500	61 398
CC institution de prévoyance	636	0
CC assurances accidents	5 214	5 988
CC assurances indemnités journalières maladie	0	1 920
Autres avances	1 100 488	456 832
Avance Meister ConCept GmbH	34 189	523 476
Avance Radix	0	34 462
Congrès national GSE solde avoirs chez Meister ConCept GmbH	100 076	296 818
<b>Total des autres créances à court terme</b>	<b>1 631 665</b>	<b>1 698 445</b>

<b>Annexe 3.2 : Immobilisations corporelles en CHF</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Immobilisations corporelles meubles	144 016	119 481
Immobilisations corporelles immeubles	1 021 521	1 123 673
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>1 165 537</b>	<b>1 243 155</b>

<b>Annexe 3.3 : Dettes fournisseur-euse-s en CHF</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Dettes liées aux projets	232 318	178 351
Autres dettes	343 119	376 551
<b>Total des dettes fournisseur-euse-s</b>	<b>575 437</b>	<b>554 902</b>

<b>Annexe 3.4 : Autres engagements à court terme en CHF</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Compte de règlement TVA	24 141	33 107
CC AVS, AI, APG, AC, CAF	28 522	39 202
CC assurances indemnités journalières maladie	5 277	0
CC allocations pour enfants	570	0
<b>Total des autres engagements à court terme</b>	<b>58 509</b>	<b>72 309</b>

<b>Annexe 3.5 : Passifs de régularisation et provisions à court terme en CHF</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Passifs de régularisation liés aux projets	227 876	218 365
Autres passifs de régularisation	1 210	500
Vacances et heures supplémentaires	301 708	270 144
<b>Total des passifs de régularisation et provisions à court terme</b>	<b>530 794</b>	<b>489 009</b>

<b>Annexe 3.6: Salaires en CHF</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Salaires	7 024 109	6 847 282
APG et prestations d'assurance	-1 377 707	-1 073 318
Variation vacances et heures supplémentaires	31 564	5 864
<b>Total salaires</b>	<b>6 917 966</b>	<b>6 745 828</b>

<b>Annexe 3.7: Indemnités versées aux organes et commissions en CHF</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Indemnités versées aux organes et commissions	77 924	86 999
<b>Total organes et commissions</b>	<b>77 924</b>	<b>86 999</b>

<b>Annexe 3.8: Charges sociales en CHF</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Cotisations AVS/AI/APG/AC/CAF	5 610 045	5 461 159
Caisse de pension	690 002	673 150
Assurance accidents	56 182	57 403
Assurance maladie	118 905	116 728
<b>Total des charges sociales</b>	<b>1 426 134</b>	<b>1 393 441</b>

### Engagements sur projets en cours

Pour les années 2026 à 2030 Promotion Santé Suisse a déjà pris des engagements dans des projets pour un montant d'environ 75,8 millions de CHF (60,7 mio l'année précédente). Environ 57%

de ce montant concernent les domaines prioritaires stratégiques «alimentation et activité physique» et «santé psychique». Ces engagements n'apparaissent pas au bilan.

### Solde des engagements d'opérations de leasing apparentées aux contrats de vente et d'autres engagements de leasing, pour autant que ceux-ci n'arrivent pas à échéance ou ne soient pas résiliés dans les douze mois à compter de la date de référence du bilan, en CHF

	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Contrat de location fixe pour les locaux jusqu'au 31.12.2030	CHF 2 298 933	CHF 2 790 832

(une option prend fin au 01.01.2026, autre option existante de 5 ans)

<b>Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance en CHF</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Engagements caisse de pension Profond	CHF 322 219	CHF 317 252

## 4.6 Commentaires sur le bilan

### 4.6.1 Actifs

#### Actifs circulants

Ces liquidités ont été déposées au jour de référence sur le compte courant de la Banque Valiant SA et de la Banque cantonale de Lucerne. La réduction des actifs circulants est due à la diminution prévue des liquidités, à la baisse des créances client-e-s suite aux paiements reçus des client-e-s ainsi qu'à celle des autres comptes de régularisation actifs.

#### Actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles se composent des investissements dans les travaux d'aménagement réalisés par le locataire, de l'informatique et des meubles.

### 4.6.2 Passifs

#### Fonds étrangers à court terme

L'augmentation des fonds étrangers à court terme est due à des factures créancier-ère-s non encore réglées ainsi qu'à des comptes de régularisation passifs plus élevés.

#### Fonds propres

Par rapport au 31 décembre 2024, on observe une diminution des fonds propres de 2,864 millions de CHF.

## 4.7 Commentaires sur le compte de pertes et profits

### 4.7.1 Produits

#### Contributions des assuré-e-s

L'augmentation des contributions par rapport à l'année précédente s'explique par la croissance de la population. La contribution annuelle par personne assurée s'élève à 4,80 CHF.

#### Produits de tiers

Les recettes proviennent de congrès et de conférences. La diminution est due à une baisse des recettes issues des congrès.

#### Produits et prestations de services

Cette rubrique comprend les recettes provenant des assessments, des enquêtes Job-Stress-Analysis et des offres de formation continue.

#### Autres produits et diminutions de recettes

Sous cette rubrique sont comptabilisés les indemnités de collaboration et les jetons de présence. Les diminutions de recettes correspondent au décaissement de TVA.

## 4.7.2 Charges

### Projets et programmes

#### Programmes d'action cantonaux (PAC)

##### Alimentation et activité physique

L'augmentation des charges s'explique par le développement de la plateforme Promotion Digitale ainsi que par l'intégration du groupe cible des adultes dans les PAC.

##### PAC santé psychique

À fin 2024, la moitié des cantons avaient terminé la phase de PAC. En raison de l'expiration des contrats, certains cantons n'ont pas réclamé les soldes restants.

##### Gestion de la santé en entreprise (GSE)

L'augmentation résulte des dépenses liées à la révision prévue du label « Friendly Work Space » et au co-financement du développement de la plateforme numérique « Navital » (guide PME sur la santé psychique).

##### Prévention dans le domaine des soins (PDS)

Jusqu'à fin 2025, un total de 30 projets ont été soutenus (20 projets l'année précédente).

##### Campagnes

Au cours de l'année sous revue, 2,4 millions de CHF (2,4 mio l'année précédente) ont été investis dans les campagnes.

##### Coordination – partenariats et réseaux

L'augmentation des charges résulte du financement supplémentaire alloué aux forums GSE et aux projets.

##### Gestion des impacts

L'augmentation des charges est due à des évaluations de projets plus complètes.

### Charges de personnel

#### Salaires

L'augmentation des salaires est due à un poste supplémentaire à un taux de 0,8 EPT.

#### Autres charges de personnel

La diminution des charges est associée à une baisse des frais de recrutement.

#### Autres charges d'exploitation

Sous cette rubrique sont comptabilisés les frais de locaux, les frais administratifs et les frais informatiques.

#### Amortissements et correctifs de valeurs

Les acquisitions nouvelles/investissements font l'objet de durées d'amortissement similaires à ceux de l'exercice précédent :

- Informatique 3 ans
- Machines et appareils 5 ans
- Mobilier 10 ans
- Travaux d'aménagement du locataire 20 ans

#### Charges et produits financiers

Les charges financières reflètent les frais bancaires et les taxes.

Les liquidités n'ayant pas pu être investies rapidement ont été placées dans un dépôt à terme.

#### Charges et produits extraordinaires

Le produit extraordinaire est généré par des remboursements de projets de l'année précédente.

Dans les charges extraordinaires sont comptabilisées les taxes pour l'examen du rapport annuel 2024 par l'Autorité fédérale de surveillance des fondations.

## 4.8 Rapport de révision



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung  
Wirtschaftsprüfung  
Steuerberatung

### Promotion Santé Suisse Lausanne

Rapport de l'organe de révision  
au conseil de fondation  
Comptes annuels 2025

11047

T+R AG  
Sägeweg 11, 3073 Gümligen, Schweiz  
Tel. +41 31 950 09 09

info@t-r.ch  
www.t-r.ch

EXPERTsuisse zertifiziertes Unternehmen  
Mitglied TREUHAND | SUISSE



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung  
Wirtschaftsprüfung  
Steuerberatung

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

### Au conseil de fondation de la Promotion Santé Suisse, Lausanne

#### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

##### *Opinion d'audit*

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Promotion Santé Suisse (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

##### *Fondement de l'opinion d'audit*

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

##### *Responsabilités du conseil de fondation relatives aux comptes annuels*

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung  
Wirtschaftsprüfung  
Steuerberatung

### *Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels*

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung  
Wirtschaftsprüfung  
Steuerberatung

Nous communiquons au conseil de fondation compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure du contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Guemligen, le 20 mars 2026

T+R SA

Thomas Fankhauser  
Expert fiduciaire diplômé  
Expert-réviseur agréé

Bernhard Leiser  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

## 5 Promotion Santé Suisse

Nous sommes une fondation de droit privé soutenue par les cantons et les assurances. En vertu d'un mandat légal, nous initions, coordonnons et évaluons des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies.

### 5.1 Notre mission

En vertu de notre mandat légal, nous initions, coordonnons et évaluons des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies (Loi sur l'assurance-maladie, article 19). Nous avons pour mission d'améliorer à long terme et de manière mesurable la santé de la population en Suisse.

Nous voulons informer les personnes, mais aussi les doter des ressources leur permettant d'adopter un mode de vie sain. Par ailleurs, nous souhaitons créer les conditions sociales favorables à la mise en place de ce processus.

Nous sommes soumis au contrôle de la Confédération. L'organe de décision suprême est le Conseil de fondation. Deux bureaux, l'un à Berne et l'autre à Lausanne, en forment le bureau.

### 5.2 Notre financement

Chaque personne en Suisse verse par année un montant de 4,80 CHF en faveur de notre Fondation (Loi sur l'assurance-maladie, article 20). Ce montant est prélevé par les assureurs-maladie pour le compte de la Fondation.

### 5.3 Conseil de fondation

#### Président

**Raffaele De Rosa**, représentant des cantons, conseiller d'État du canton du Tessin

#### Vice-président

**Reto Egloff**, représentant des assurances

#### Autres membres du Conseil de fondation

- **Christophe Barman**, représentant des consommateurs-trice-s, président de la Fédération Romande des Consommateurs (FRC), Lausanne
- **Prof. Henri Bounameaux**, représentant de la communauté scientifique, vice-président de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM), Berne
- **Dr Thomas J. Grichting**, représentant des assurances, membre de la direction générale, secrétaire général du Groupe Mutuel, Martigny
- **Nicole Kunz**, représentante des assurances, Legal, Risk and Compliance ÖKK, Landquart
- **Mirjam Lämmle**, représentante des ligues de la santé, CEO de la Ligue suisse contre le cancer, Berne
- **Edith Müller Loretz**, représentante de la Suva, membre de la direction de la Suva, Lucerne
- **Linda Nartey**, représentante de la Confédération, vice-directrice de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Berne
- **Florence Nater**, représentante des cantons, conseillère d'État du canton de Neuchâtel
- **Dr méd. Carlos Beat Quinto**, représentant du corps médical, membre du Comité central de la Fédération des médecins suisses (FMH), Berne
- **Michaela Tschuor**, représentante des cantons, conseillère d'État du canton de Neuchâtel

## 5.4 Autorité de surveillance

- Département fédéral de l'intérieur (DFI)
- Office fédéral de la santé publique (OFSP)

## 5.5 Organigramme du bureau



\* Membres de la Direction